

Aide à la conduite signifie support

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **49 (2002)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SÉMINAIRE DE L'USPC LE 9 NOVEMBRE À SCHWARZENBURG

Aide à la conduite signifie support

JM. Le traditionnel séminaire d'automne de l'Union suisse pour la protection civile (USPC), le 9 novembre au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg, aura pour sujet l'Aide à la conduite au profit de la conduite, dans le cadre de la protection de la population. Comme de coutume, l'USPC invite à son séminaire chaque personne qui s'intéresse à une conduite efficace et pour qui l'aide à la conduite dans un cadre particulier tel que les situations d'urgence signifie quelque chose.

C'est l'exécutif compétent qui porte l'entière responsabilité de la sécurité de la population et, de ce fait, du système coordonné de la protection de la population. Aux échelons canton et commune (ou encore regroupement intercommunal = région), on crée un organe de conduite légitimé politiquement. Cet organe se compose de membres de l'autorité, du chef de l'état-major, des responsables des services (en premier lieu des organisations partenaires: la police, les sapeurs-pompiers, les services de la santé publique, les services techniques et la protection civile), de représentants de l'administration ainsi que des chefs de certains domaines de l'aide à la conduite. Selon le plan directeur de la protection de la population, l'aide à la conduite regroupe les activités suivantes: Suivi de la situation, Télématique, Protection AC et Coordination logistique.

En partant des événements courants et allant jusqu'aux événements majeurs, on a confié la conduite à la direction de l'intervention qui assure les moyens de première intervention. Ainsi, il faut distinguer entre l'aide à la conduite pour les moyens de première intervention et celle des organes de conduite. En s'orientant sur les idées de base du système coordonné de la protection de la population, qui diffuse des solutions de coordination et d'exploitation des synergies, on fait actuellement des efforts pour améliorer la coordination et la coopération dans divers secteurs de l'aide à la conduite. Mais il est déterminant de savoir ce que la conduite attend de l'aide à la conduite. Le support que l'aide à la conduite doit fournir à la conduite doit être autant orienté sur le mode de conduite que sur l'événement. L'évaluation de quelques événements a montré qu'une conduite sans aide à la conduite n'est pas opérationnelle. L'aide à la conduite ne sera un vrai support que si elle conduit au but, si elle est bien fondée et si elle apporte des éléments importants pour la conduite. Actuellement, les cantons sont confrontés avec les problèmes de l'aide à la conduite dans le cadre de leur tâche à mettre en application le projet protection de la population.

L'USPC voudrait vivement que les représentantes et les représentants de la base puissent s'informer sur l'aide à la conduite et ce que celle-ci représente aujourd'hui comme à l'avenir. Puis il faudrait analyser les possibilités d'appliquer concrètement ces principes généraux et ces déroulements dans les cantons et les communes.

Par tradition, le séminaire d'automne de l'USPC comprend deux parties: les *exposés-impulsions*, qui devraient provoquer la discussion, puis les débats sur le fond, partant des impulsions reçues, dans les *ateliers (workshops)* avec l'assistance d'animateurs expérimentés. Le repas de midi en commun donnera l'occasion de créer des contacts et d'ap-

profondir le sujet. Le séminaire d'automne sera tenu en deux langues. Toutes les conférences seront traduites simultanément (f et a) et il y aura des ateliers dans les deux langues. Tous seront particulièrement les bienvenus, non seulement les responsables de la protection civile de tous les échelons, mais aussi les représentantes et représentants des organisations partenaires, l'armée et, bien entendu, les parlementaires. Vous pourrez tous tirer profit de ce séminaire, que ce soit dans votre travail spécifique ou dans votre activité politique. La participation aux frais s'élève à 65 francs, repas inclus.

Notez la date du 9 novembre 2002 dans votre agenda et demandez le programme avec formulaire d'inscription (téléphone 031 381 65 81, fax 031 382 21 02, e-mail: szsv-uspc@bluewin.ch. Nous vous remercions de votre intérêt! □

dès 9.30	Café et croissants
10.00	Souhaits de bienvenue Christian Rey, vice-président de l'USPC
10.10	L'importance des organes de conduite du point de vue politique Conseiller national Josef Leu, président de la Commission de sécurité du Conseil national (demande faite)
10.30	Exigences de la conduite envers l'aide à la conduite Adrian Kleiner, chef de l'état-major cantonal de conduite du canton de Glaris
11.00	Exposés-impulsions <ul style="list-style-type: none"> • Aide à la conduite aujourd'hui et demain • Suivi de la situation • Télématique • Protection ABC • Coordination logistique
11.45	Ateliers de réflexion (workshops) Suivi de la situation • Télématique • Protection ABC • Coordination logistique
12.30	Repas de midi
13.45	Suite du travail dans les ateliers (Pause-café à organiser pendant le travail de groupe)
15.00	Rapport des ateliers (en séance plénière) <i>Introduction:</i> Ulrich Bucher, vice-président de l'USPC <i>Présentations:</i> une représentante ou un représentant de chaque atelier présente les leçons importantes tirées dans son groupe
16.00	Synthèse de la journée Ulrich Bucher, vice-président de l'USPC
16.15	Clôture du séminaire

Coupon à adresser s.v.p. à:

Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272
3001 Berne

Oui, envoyez-moi le programme détaillé et la formule d'inscription du séminaire d'automne.

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____